

La Commission des Affaires Culturelles et de l'Education de l'Assemblée Nationale a auditionné ce matin Hortense Archambault, ancienne Directrice du Festival d'Avignon, Jean-Denis Combrexelle, ancien Directeur Général du Travail, et Jean-Patrick Gille, Député, chargés par le Premier Ministre en juin dernier d'une mission de concertation pour bâtir un cadre stabilisé et sécurisé pour les intermittents du spectacle. Un rapport a été remis début janvier à Manuel Valls.

Hervé Féron a interrogé les trois co-auteurs de ce rapport sur l'opportunité d'étoffer la liste des métiers relevant du CDI intermittent, dont l'objectif est de fournir aux salariés une relation de travail plus stable et pérenne, ainsi que d'associer la Coordination des Intermittents et Précaires aux négociations sur la nouvelle convention UNEDIC.

[Intervention d'Hervé Féron en Commission des...](#) par [herveferon](#)